

Policier municipal (H/F)

▼ Contenu

Date de parution de l'offre

29/12/2023 - 12:00

Missions principales et objectifs

Sous l'autorité du responsable de la Police Municipale, vous serez chargé d'exercer les pouvoirs de police du maire en matière de bon ordre, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique.

Vous aurez en charge les missions suivantes :

- Effectuer des patrouilles pédestres et véhiculées
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du Maire sur son territoire d'intervention
- Assurer une relation de proximité avec la population et les commerçants
- Travailler en collaboration avec la police nationale, la police ferroviaire de la SNCF (SUGE) et la police inter-communale Val Parisis
- Veiller au respect du code de la route et des règles de stationnement sur l'ensemble de la commune, du marché et des bâtiments communaux
- Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies officielles organisées par la ville
- Sécuriser les abords des groupes scolaires

Formations et expériences requises

- Excellente connaissance des textes législatifs, des règlements et des codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Discrétion et devoir de réserve
- Sens du devoir et du service public
- Savoir rendre compte à la hiérarchie et aux élus
- Savoir maîtriser les situations difficiles en gardant son sang froid
- Maîtriser l'outil informatique
- Titulaire du Permis B

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (ISF 20% - IAT) + prime annuelle + participation à la protection complémentaire santé et prévoyance + CNAS

Contraintes du poste : les nécessités de service peuvent conduire à la réalisation d'heures supplémentaires

Poste à pourvoir pour le 1er mars 2024

Date limite de dépôt des candidatures le 31 janvier 2024

► Infos pratiques

► Postuler